Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-Direction de la Politique des Formations
de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel
Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Suivi par : Gilles CHAFFANJON
Tél : 01.49.55.52.72
Fax : 01.49.55.56.17
Réf. Interne :

NOTE DE SERVICE

DGER/POFEGTP/N2002-2092

Date : 29 OCTOBRE 2002

Date de mise en application : immédiate.

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Nombre d'annexes : 3

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Madame et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

Objet : Cadrage du contrôle en cours de formation des épreuves E et F et diffusion de la grille de l'épreuve de soutenance de rapport de stage, de l'option «Travaux forestiers» du BEPA.

Bases juridiques : Décret 89-51 du 27 janvier 1989 modifié ; arrêté du 25 juillet 1995 ; arrêté du 12 juillet 2002 ; arrêté du 15 mars 1999.

Résumé : Instructions relatives aux CCF des épreuves E et F et diffusion de la grille d'aide à l'évaluation pour l'épreuve ET2 du BEPA «Travaux forestiers».

MOTS-CLES : EVALUATION CCF STAGE BEPA TRAVAUX FORESTIERS

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Inspection générale de l'agriculture - Hauts-commissariats de la République des TOM - Conseil général du génie rural des eaux et des forêts - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

…/…

Cette note de service a pour objet de préciser, pour les filières préparant des candidats à l'option «Travaux forestiers» du brevet d'études professionnelles agricoles (arrêté du 12 juillet 2002), les modalités du contrôle en cours de formation (CCF) relatif aux épreuves E et F ainsi que les conditions de déroulement des stages et la manière dont ces périodes de formation sont prises en compte dans l'épreuve ET2 «Soutenance du rapport de stage».

Cette note de service se situe dans le contexte juridique constitué par le décret n° 97-370 du 14 avril 1997 relatif aux conditions d'emplois des jeunes travailleurs, l'arrêté du 15 mars 1999 fixant les clauses types des conventions de stage ainsi que la note de service DGER/POFEGTP/N96/ N° 2073 du 31 mai 1996 sur les stages dans l'enseignement technique agricole. Ces textes précisent notamment les exigences concernant l'annexe pédagogique pour chaque convention de stage.

Cette annexe est aussi recommandée pour les candidats préparant l'examen par la voie de l'apprentissage.

Cette note de service comporte les points suivants :

- définition des CCF de l'épreuve E,

- définition des CCF de l'épreuve F,

- des précisions relatives aux entreprises d'accueil, à la formation en milieu professionnel et à l'épreuve de soutenance de rapport de stage (ET2).

Elle présente en annexe :

I : répartition des coefficients des CCF pour l'évaluation des épreuves E et F.
II : grille d'aide à l'évaluation pour l'ET2 (partie orale).
III : grille d'aide à l'évaluation pour l'ET2 (partie écrite).

Epreuve E

Elle concerne les modules S2 et S3.

Pour les candidats bénéficiant du contrôle en cours de formation, elle prend la forme de quatre CCF :

Deux CCF relatifs au module S2 : un CCF écrit et un CCF pratique. Ils sont affectés chacun du coefficient 0,5.

La programmation des deux CCF sur les deux années sera raisonnée en fonction de la progression retenue et de la répartition des objectifs évaluables lors de chacun de ces deux CCF.

…/…

Le CCF pratique doit évaluer les contenus et les compétences relatifs à deux objectifs au moins du module S2. Il est réalisé en laboratoire et comporte obligatoirement une partie manipulation (dissection, montage microscopique, réalisation d'expériences). Il peut également porter sur l'observation et l'analyse d'échantillons, de lames … Le travail réalisé par l'élève fait l'objet d'une courte restitution écrite pouvant se présenter de façon variable : dessins, schémas, commentaires. L'évaluation doit porter sur l'appréciation de capacités diverses dont celles de manipuler et de rendre compte. Elle sera menée à partir d'une grille critériée détaillée.

Deux CCF relatifs au module S3 : le CCF 1 est écrit ; le CCF 2 comporte une partie pratique et une autre écrite. Ils sont affectés chacun du coefficient 0,5.

Le CCF1 (S3) est un écrit de 1 heure 30 ; il se présente sous forme d'exercices ou de questions portant sur les objectifs étudiés en première année (contenus et compétences attendues du candidat). Cette épreuve est réalisée en fin de première année.

Le CCF2 (S3) est réalisé en deuxième année ; il comporte deux parties :

La première partie du CCF 2 est **pratique** d'une durée de 30 minutes et notée sur 10 points. On évalue les méthodes et savoir-faire expérimentaux à travers la réalisation d'un travail pratique réalisé en laboratoire.

Cette partie s'appuie sur toutes les expériences réalisées par les élèves dans le cadre des travaux pratiques du module S3. Les indications concernant le travail à réaliser sont consignées sur une feuille remise à chaque élève. Le matériel est mis à disposition sur le poste de travail de l'élève. Une production écrite courte est demandée à l'élève.

Les sujets de cette première partie pratique du CCF2 (S3) peuvent être différents ou identiques. En cas de sujets différents, le degré de difficulté doit être le même pour tous les élèves.

La grille d'évaluation doit inclure l'appréciation de différentes capacités.

A titre indicatif, elle peut se décomposer comme suit :

- réaliser le montage ou l'expérience : 3 points
- manipuler : 4 points
- rendre compte : 3 points

La deuxième partie du CCF2 (S3) est **écrite** d'une durée d'une heure et notée sur 10 points. Elle se présente sous forme d'exercices ou de questions portant sur les objectifs étudiés en deuxième année.

Les deux parties peuvent être dissociées et évaluées à des périodes différentes.

…/…

Epreuve F

Elle concerne les modules : MAR, S1, P1 et P2.

Pour les candidats bénéficiant du contrôle en cours de formation, elle prend la forme de huit ou neuf CCF.

Un CCF est relatif au module d'adaptation régionale MAR de coefficient 0,5. Les modalités d'évaluation doivent être en rapport avec l'objectif général du module défini dans le dossier de validation soumis à l'approbation du DRAF/SRFD.

Un ou deux CCF au choix sont relatifs au module S1. Le coefficient global est de 0,5.

Deux CCF sont relatifs au module P1 : un CCF pratique et oral et un CCF écrit, chacun est affecté d'un coefficient 0,5.

Le CCF pratique et oral porte sur la description et l'analyse d'un site et d'un peuplement forestier et la dendrométrie. Cette évaluation est réalisée en situation, sur le terrain et implique des enseignants intervenant en sciences et techniques forestières et en biologie-écologie.

Le CCF écrit porte sur les sciences et techniques forestières et évalue les compétences correspondant principalement aux objectifs 2, 3 et 4 du module P1.

Quatre CCF sont relatifs au module P2 affectés chacun du coefficient 0,5 (cf. tableau récapitulatif en annexe 2 de cette note de service).

Le module P2 «Réalisations de travaux forestiers» a pour objectif général la maîtrise des pratiques de création, d'entretien, d'amélioration et d'exploitation des peuplements forestiers en utilisant les équipements forestiers, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et dans le respect de la qualité de l'environnement.

Les CCF sont mis en œuvre selon trois types de situations :

1 - CCF 1 :

Evaluation de savoir-faire pratiques à l'atelier (entretien, détection de panne(s), réparation), et des connaissances scientifiques et techniques, concernant les équipements forestiers portables et le tracteur.

Ce CCF met le candidat dans une situation de pratique explicitée (entretien, détection de panne(s), réparation) sur des équipements forestiers, l'évaluation est complétée par une interrogation orale durant ou à l'issue de l'épreuve pratique.

L'épreuve est évaluée par un enseignant de sciences et techniques des équipements.

2 - CCF 2 et 3 :

Evaluation de savoir-faire pratiques sur le terrain (réalisation de travaux forestiers), et des connaissances scientifiques et techniques correspondant.

Ces deux CCF évaluent la maîtrise et l'explicitation de pratiques professionnelles. L'un porte sur les travaux sylvicoles de boisement, reboisement et amélioration des peuplements, l'autre sur l'abattage-façonnage.

Pour chaque candidat, l'épreuve comporte les opérations suivantes :

- observation et appréciation du site (identification des végétaux, description du site et/ou du peuplement …),
- préparation du chantier et réalisation d'une intervention,
- maintenance et réglages des équipements,
- respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- prise en compte du respect de l'environnement.

L'élève doit être capable d'expliquer et de justifier son travail.

L'épreuve, évaluée par un enseignant de sciences et techniques forestières, peut se dérouler sur les chantiers des maîtres d'apprentissage ou de stages.

3 - CCF 4 :

Evaluation des capacités acquises lors des séquences en milieu professionnel.

Cette évaluation est réalisée à partir d'un carnet de suivi renseigné par la personne ou les personnes chargée(s) de l'encadrement de l'élève lors de toutes les séquences en milieu professionnel.

La note est attribuée par les enseignants.

Le stage, le rapport de stage et l'épreuve ET2

Les stages font partie intégrante de la formation. Ils permettent au candidat de conduire et de comprendre des pratiques relatives aux métiers visés dans le référentiel professionnel.

Le stage principal a une durée minimale de six semaines. Il est réalisé dans un organisme public ou privé, cet organisme doit avoir une activité de travaux forestiers minimale et un caractère professionnel attesté par exemple, par son affiliation au régime de la mutualité sociale agricole ou son inscription au registre du commerce.

Le stage principal sert de support pour la réalisation d'un document écrit «le rapport de stage». Dans le rapport de stage le candidat présente l'activité professionnelle étudiée, il l'analyse principalement dans sa dimension technique mais aussi dans sa dimension économique et humaine ; il situe également l'activité dans le contexte de l'organisme et de son environnement.

Le document écrit est paginé et ses annexes référencées ; ces annexes ainsi que le sommaire ne sont pas compris dans les vingt pages maximum que doit comporter le rapport de stage.

Les deux examinateurs (un enseignant de sciences et techniques professionnelles et un professionnel) sont destinataires du «rapport de stage».

Lors de la soutenance orale le candidat doit développer un aspect technique jugé important et reprenant des éléments abordés dans le document écrit. Puis il doit répondre aux questions des examinateurs, ces questions sont en rapport avec des éléments du document écrit ou de la présentation orale.

Les grilles d'aide à l'évaluation du rapport de stage et de la soutenance orale sont en annexes III et IV de cette note de service. Elles doivent être connues des candidats et des examinateurs avant le début de l'épreuve.

La notation de l'écrit est faite par l'enseignant de sciences et techniques professionnelles. La soutenance est évaluée par les deux examinateurs, l'enseignant et le professionnel.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE

…/…

ANNEXE I

TABLEAU RECAPITULATIF DES CCF DES EPREUVES E ET F

Epreuve et Coefficient	Module	Nombre	Coefficient	Forme
E coefficient 2	S2	2 CCF	0,5 chacun	1écrit 1 pratique
	S3	2 CCF	0,5 chacun	1 écrit 1 pratique + écrit
F coefficient 4	S1	1 ou 2 CCF	0,5 global	Au choix de l'équipe
	P1	2 CCF	0,5 chacun	1 pratique + oral 1 écrit
	P2	4 CCF	0,5 chacun	3 CCF. pratiques 1 CCF bilan des séquences professionnelles
	MAR	1 CCF	0,5	

RECAPITULATIF DES CCF EVALUANT LE MODULE P2 DANS LE CADRE DE L'EPREUVE F

	CCF 1	CCF 2	CCF3	CCF 4
Compétences évaluées	Acquisition de savoir-faire pratiques à l'atelier et de connaissances scientifiques et techniques se rapportant aux équipements	Acquisition de savoir-faire pratiques en situation		
Nature	Epreuve Pratique et orale	Epreuve pratique et orale portant sur la réalisation de travaux sylvicoles	Epreuve pratique et orale portant sur la réalisation de travaux d'abattage façonnage	Bilan du carnet de suivi des séquences en milieu professionnel
Coeff.	0,5	0,5	0,5	0,5
Période	1° ou 2° année	1° ou 2° année	1° ou 2° année	Fin 2° année
Evaluateurs	Enseignant de sciences et techniques des équipements	Enseignant de sciences et techniques forestières	Enseignant de sciences et techniques forestières	Enseignant de sciences et techniques professionnelles + Professionnel

…/…

ANNEXE II

BEPA «Travaux forestiers»

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

NOM :
Prénom :
Session : DATE N° de JURY :

Capacités évaluées dans la production écrite et personnelle du candidat	Note sur 20	Observations de l'enseignant
1 - Le fonctionnement de l'activité professionnelle étudiée 11 - Décrire les éléments constitutifs du processus de travaux forestiers étudié. 12 - Présenter l'enchaînement des différentes phases. 13 - Mettre en évidence les points forts et les insuffisances dans la conduite et les résultats obtenus pour l'activité.	/8	
2 - L'activité dans le contexte des chantiers réalisés en stage, de l'entreprise et dans son environnement 21 - Repérer les atouts et les contraintes du chantier pour la mise en œuvre de l'activité étudiée. 22 - Repérer les éléments de rentabilité de l'activité étudiée. 23 - Repérer les principaux éléments internes et externes de l'entreprise qui agissent comme atouts ou comme contraintes sur l'activité étudiée.	/8	
3 - Rédiger un rapport Rapport structuré et argumenté en respectant les consignes : longueur du rapport, qualité et clarté de la présentation, présence d'un plan, qualité de l'expression écrite et des illustrations.	/4	
TOTAL POUR L'ECRIT	**/20**	

Observations principales :

Nom, prénom et signature de l'enseignant :

…/…

ANNEXE III

BEPA «Travaux Forestiers»

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION DE LA SOUTENANCE ORALE DU RAPPORT DE STAGE

NOM :
Prénom :

Session : DATE N° de JURY :

Capacités évaluées lors de la soutenance	Note sur 40	Observations des examinateurs
1 - Exposer en 5 à 10 minutes un aspect technique des éléments abordés dans le document écrit 11 - Présence d'une introduction présentant synthétiquement l'entreprise d'accueil 12 - Pertinence du choix de l'aspect choisi par rapport à l'ensemble 13 - Précision des connaissances mobilisées 14 - Pertinence des conclusions personnelles	/15	
2 - Echanger avec le jury : (10 à 15 minutes) 21 - Compréhension des questions et capacité à donner des explications complémentaires. 22 - Pertinence des réponses aux plans technique et économique. 23 - Rigueur dans les argumentations proposées.	/15	
3 - Respecter les codes de la communication orale 31 - Précision du vocabulaire. 32 - Opportunité du choix et de la qualité des supports. 33 - Gestion du temps imparti. 34 - Pratique du dialogue.	/10	
TOTAL POUR LA SOUTENANCE	**/40**	
Note en points entiers de l'ET2	**/20**	

Observations principales :

Nom, prénom et signature des examinateurs :